

BILAN ANNUEL DES ACTIVITÉS

2010
2011



Coalition pour
la promotion
des professions
en assurance
de dommages

EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 28 FÉVRIER 2011
(1^{ER} MARS 2010 AU 28 FÉVRIER 2011)



TABLE DES MATIÈRES

Mission de la Coalition.....	1
Conseil d'administration.....	1
Message du président.....	2
Plus de 5 300 postes à combler.....	3
La perception du public s'améliore.....	3
Un tout supérieur à la somme de ses parties.....	4
Différents canaux pour une présence à 360 degrés.....	6
La Coalition en relation avec le milieu de l'éducation.....	7
La Coalition au service de l'industrie.....	7
Les comités	
Comité des établissements.....	9
Comité jeunesse.....	10
Version anglaise	
The Mission of the Coalition.....	11
Board of directors	
A message from the Chairman of the Board.....	12
Rapport financier	
Rapport de l'auditeur indépendant.....	15
États financiers.....	16

Mission de la Coalition

À l'initiative de la Chambre de l'assurance de dommages et grâce à la mobilisation de l'ensemble de l'industrie, c'est en 2002 que la Coalition a été créée. Sa mission est d'intéresser davantage de candidats aux possibilités de carrière offertes en assurance de dommages et de revaloriser l'image des professionnels qui y œuvrent.

La Coalition en chiffres...

- 368 employeurs qui ont cotisé volontairement
- 35 partenaires de tous les milieux
- 70 000 visites sur le site Internet prosdelassurance.ca
- Plus de 50 journées de promotion directes
- 6 000 abonnés au Bulletin Internet
- Plus de 2 000 adeptes à la page Facebook
- 26 collègues qui offrent une formation en assurance de dommages

Conseil d'administration



De gauche à droite :
Ron Pavelack, Johanne Lamanque,
Robert LaGarde, Sylvain Simard, Jonathan Caron
et Alain Giroux.

Les membres administrateurs

M^e Robert LaGarde, président
Chambre de l'assurance de dommages

Sylvain Simard, vice-président
Assureurs directs

Jonathan Caron, administrateur
Cabinets d'expertise en règlement de sinistres
(depuis juin 2010)

Claude Côté, administrateur
Cabinets d'expertise en règlement de sinistres
(jusqu'en juin 2010)

Johanne Lamanque, administratrice
Cabinets de courtage (jusqu'en juin 2010)

Ron Pavelack, administrateur
Assureurs à courtiers

Isabelle Perreault, administratrice
Cabinets de courtage (depuis décembre 2010)

Michel Venne, administrateur
Cabinets de courtage
(de septembre à décembre 2010)

Les membres observateurs

Lucien Bergeron, Institut d'assurance de
dommages du Québec (depuis septembre 2010)

Ugo Ceppi, Emploi-Québec
(jusqu'en septembre 2010)

Daniel Demers, secrétaire-trésorier
Bureau d'assurance du Canada – section Québec
(jusqu'en juin 2010)

Alain Giroux,
Chambre de l'assurance de dommages

Cécile Hammond,
ministère de l'Éducation

Johanne Lamanque, secrétaire-trésorière
Bureau d'assurance du Canada – section Québec
(depuis août 2010)

Carole Lavoie,
établissements d'enseignement collégial
(jusqu'en juin 2010)

Lise Ouellet,
établissements d'enseignement collégial
(depuis septembre 2010)

Stéphanie Richard,
Emploi-Québec
(depuis novembre 2010)

Message du président

Il y a neuf ans, en créant la Coalition pour la promotion des professions en assurance de dommages, la Chambre de l'assurance de dommages et l'industrie posaient un geste audacieux. En mettant de côté leurs intérêts corporatifs afin d'assurer une relève de qualité et en quantité suffisante, l'industrie a fait preuve de vision et de solidarité.

En ce sens, je suis fier de vous présenter le bilan annuel 2010-2011 des activités de la Coalition. Agissant comme porte-voix de l'industrie en matière de promotion des carrières, la Coalition multiplie les actions pour revaloriser et mettre à l'avant-plan l'assurance de dommages et ses possibilités de carrière. Que ce soit en utilisant les médias sociaux pour rejoindre les jeunes, en mettant en place des campagnes promotionnelles à grand déploiement ou en concluant des partenariats avantageux, la Coalition redouble d'efforts pour donner à l'industrie une visibilité de choix.



Des retombées concrètes

Les travaux de la Coalition se concrétisent par des résultats tangibles. Par exemple, en réalisant des sondages Omnibus auprès du grand public, le constat a été fait que depuis 2006, la perception du public par rapport aux professionnels en assurance de dommages s'est améliorée de 25 %, passant de 44 % en 2006 à 55 % en 2010. De plus, il est intéressant de noter que le nombre d'établissements d'enseignement offrant une formation en assurance de dommages est passé de 11 à 26 collèges depuis 2002.

Des enjeux pour l'industrie

Il est d'autant important que la Coalition poursuive ses efforts, puisque les besoins de main-d'œuvre dans l'industrie n'ont jamais été aussi grands. Le sondage sur les besoins de main-d'œuvre, réalisé auprès de l'industrie en 2010, a révélé que sur une période de trois ans, 5 300 postes seraient à combler. De plus, Emploi-Québec annonce une diminution du bassin de main-d'œuvre active à compter de 2014. L'industrie doit donc s'attendre à ce que la concurrence avec les autres domaines soit de plus en plus vive pour attirer des candidats.

C'est d'ailleurs à la lumière de ces enjeux que le conseil d'administration a résolu, lors de sa planification stratégique 2010, de renouveler le mandat de la Coalition pour trois ans, soit jusqu'à la fin de 2013.

Merci aux partenaires

En terminant, il importe de souligner que les 368 entreprises ayant contribué volontairement à la campagne de financement 2010 ont permis à la Coalition de sensibiliser la relève de demain à considérer notre industrie comme choix de carrière. En ce sens, je tiens à les remercier.

Je tiens aussi à souligner la collaboration et le travail exceptionnel des membres des comités jeunesse et des établissements, qui contribuent à faire grandir la Coalition.

Aussi, je salue les membres du conseil d'administration qui, grâce à leur implication et à leur ouverture d'esprit, permettent à la Coalition de repousser les barrières. Plus particulièrement, j'aimerais remercier Claude Côté et Michel Venne pour leur travail, des administrateurs qui nous ont quitté au cours de l'année, et Johanne Lamanque, qui agit maintenant à titre de secrétaire-trésorière. Je remercie également Lucien Bergeron, Ugo Ceppi, Daniel Demers, Carole Lavoie pour leur apport depuis quelques années.

Par ailleurs, je profite de l'occasion pour souhaiter la bienvenue à Jonathan Caron, administrateur issu des cabinets d'expertise en règlement de sinistres ; à Isabelle Perreault, administratrice issue des cabinets de courtage ; à Lise Ouellet des établissements d'enseignement et à Stéphanie Richard, d'Emploi-Québec.

Sur une note plus personnelle, je tiens à remercier les membres du conseil d'administration de la Chambre de l'assurance de dommages pour la confiance qu'ils me témoignent en me désignant à nouveau pour les représenter.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Robert LaGarde'.

M^e Robert LaGarde
Président

Plus de 5 300 postes à combler

Sondage sur les besoins de main-d'œuvre

À tous les deux ans, la Coalition réalise un sondage auprès des entreprises de l'industrie afin de connaître leurs besoins en matière de main-d'œuvre certifiée (agents et courtiers en assurance de dommages et experts en sinistre) et non-certifiée (souscripteurs).

Les résultats du sondage 2010 démontrent que les besoins de main-d'œuvre dans l'industrie n'ont jamais été aussi grands. D'ici la fin de 2012, on estime que 5 300 postes seront à pourvoir. De plus, comme dans le précédent sondage réalisé en 2008, on constate que les employeurs tendent à sous-estimer le nombre de départs pour cause de retraite ou autre. Dans ce contexte, on peut donc prétendre à un volume d'embauches plus élevé que celui estimé.

Postes à pourvoir par catégorie de professionnels

Catégories de professionnels	2010	2011	2012
Agents en assurance de dommages	490	303	498
Courtiers en assurance de dommages	877	1007	1087
Experts en sinistre	216	215	271
Souscripteurs	122	119	152
Total	1 705	1 644	2 008

La perception du public s'améliore

Résultats du sondage Omnibus

Un sondage Omnibus réalisé du 15 au 19 avril 2010 auprès de 1 015 répondants âgés de 18 ans et plus, démontre que la perception du public concernant les professionnels en assurance de dommages s'est améliorée, passant de 52 % en 2008 à 55 % en 2010. Depuis quatre ans, il s'agit d'une amélioration de 25 %.

Par contre, certains préjugés persistent. En effet, 14 % des répondants croient toujours que le travail des professionnels consiste à faire du porte-à-porte pour offrir des produits en assurance de dommages.

Un tout supérieur à la somme de ses parties

La mobilisation de l'industrie

En considérant les besoins de main-d'œuvre en assurance de dommages et la concurrence de plus en plus vive d'autres secteurs économiques qui sont aussi en pénurie de main-d'œuvre. Grâce à sa mobilisation, l'industrie se distingue et l'atteinte d'objectifs communs devient possible.

Campagne de financement

La neuvième campagne de financement de la Coalition a été lancée le 15 mars 2010. Au total, 368 entreprises ont contribué de façon volontaire à cette campagne qui a permis d'amasser un montant de près de 322 000 \$.

Contributeurs	Objectif	Résultat
Assureurs à courtiers	113 125 \$	117 730 \$
Assureurs directs	90 000 \$	131 940 \$
Cabinets de courtage	45 000 \$	67 074 \$
Cabinets d'expertise en règlement de sinistres	1 875 \$	4 950 \$
	250 000 \$	321 694 \$

La Coalition vise juste !

Le cahier spécial sur l'assurance de dommages inséré dans sept grands quotidiens du groupe Gesca (La Presse, Le Soleil, La Tribune, Le Nouvelliste, La Voix de l'Est, Le Droit et Le Quotidien) en était à sa 7^e édition. Également disponible en format virtuel, ce projet est autofinancé grâce aux placements publicitaires d'assureurs, de cabinets et de collèges.

Sous la thématique du sport, le cahier 2010 présentait de nombreux témoignages de jeunes professionnels ayant choisi l'assurance de dommages et comparant leur choix de carrière à un sport. La Coalition remercie la collaboration de M. Bernard Boiteau qui a livré un vibrant témoignage de sa carrière.

Résultat : Tiré à 550 000 exemplaires, le cahier a joint plus d'un million de lecteurs. De plus, 8 500 copies supplémentaires ont été distribuées directement aux 2 500 conseillers en informations scolaire et professionnelle, aux directions régionales d'Emploi-Québec, aux collèges offrant une formation en assurance de dommages ainsi qu'aux chercheurs d'emploi rencontrés lors des différentes activités.



MERCI POUR LEUR
TÉMOIGNAGE !



David Kendall



Dominick Leblanc



France Leclerc



Jean-François Losier



Leila Lazreg



Marie-Hélène Lambert



Mathieu Brunet



Vincent Gosselin

Initiatives à souligner

Activité « Courtier en action » du RCCAQ



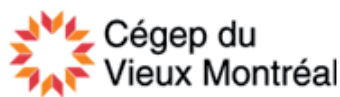
Organisée par le RCCAQ, en collaboration avec l'IADQ et la Coalition, près de 500 étudiants en assurance de dommages ont participé à l'activité « Courtier en action ». Inspiré de l'émission Le Cercle, un jeu questionnaire était animé par Charles Lafortune. L'équipe gagnante s'est méritée une bourse de 1 000\$, remise à son institution d'enseignement.

Conférences organisées par LARAQ



Au cours de l'année, la Coalition a soutenu la tenue de deux conférences organisées par LARAQ, un organisme ayant une mission complémentaire à celle de la Coalition. L'une portait sur les enjeux futurs de l'industrie de l'assurance de dommages présentée par M. Charles Brindamour, d'Intact et l'autre sur les changements climatiques par M. Jack Chadirdjian, du Bureau d'assurance du Canada, section Québec.

Accueil de personnes handicapées au cégep du Vieux Montréal



Avec la collaboration de la Coalition et en partenariat avec Emploi-Québec, le Cégep du Vieux Montréal a mis sur pied un comité visant à développer une AEC en assurance de dommages pour des personnes handicapées. Quatre étudiants ont bénéficié d'un financement leur permettant d'étudier en assurance de dommages.

Un projet novateur dans la Capitale-Nationale



En appui de la Coalition et du Centre de développement en assurance et services financiers, le cégep de Sainte-Foy a développé, avec la collaboration de la commission scolaire de la Capitale, un projet ayant comme objectif de faire connaître le domaine de l'assurance et des services financiers auprès des jeunes et d'établir des relations entre les élèves du secondaire, les étudiants du programme Conseil en assurance et services financiers et l'industrie. La trousse pédagogique de la Coalition a notamment été utilisée dans le développement de ce projet.

Huit nouveaux ambassadeurs chez Missisquoi

À l'initiative de la Missisquoi, en collaboration avec la Coalition, huit professionnels ont été formés afin de devenir des ambassadeurs de l'industrie en vue de donner des conférences sur les différentes professions en assurance de dommages et de participer aux activités de promotion de la Coalition dans les salons de l'emploi, les écoles secondaires ou les collèges.

Différents canaux pour une présence à 360 degrés

Promouvoir et informer

La Coalition dans les médias

Que ce soit dans des médias imprimés ou électroniques, la Coalition a été présente dans près de 50 articles ou reportages et a placé une trentaine de publicités, permettant de positionner l'assurance de dommages et ses professions ainsi que d'informer l'industrie des nouveautés et activités de la Coalition.

La Coalition sur le terrain

La Coalition a profité des salons de l'emploi, journées carrières, événements du milieu de l'éducation et de l'industrie de l'assurance de dommages pour promouvoir les professions et faire connaître ses activités. Ainsi, la Coalition a été présente dans quelque 30 événements, soit l'équivalent de plus de 50 journées de promotion directe sur le terrain.

De plus, afin d'accroître le nombre de visiteurs du stand lors des trois salons de l'emploi de l'automne, la Coalition a organisé un concours pour le tirage d'iPad. Pour être éligible, les visiteurs du stand devaient, à l'aide d'un iPad sur place, s'inscrire comme adeptes des pages Facebook et de Jobillico. Au total, 2 593 personnes ont participé au concours.

La Coalition électronique



Au cours de l'année, le site Internet de la Coalition a enregistré plus de 70 000 visites.



Souhaitant joindre les jeunes dans les médias sociaux, la Coalition a mis en place une page Facebook. Alimentée et dynamisée notamment par des membres du comité jeunesse, cette page compte aujourd'hui plus de 2 000 adeptes.

La Coalition informe

Par téléphone ou par courriel, la Coalition répond aux nombreuses questions des jeunes et des gens qui souhaitent réorienter leur carrière. Quelque 400 demandes d'information ont ainsi trouvé réponse.

La Coalition en relation avec le milieu de l'éducation

Démystifier, promouvoir et revaloriser

Depuis sa création, la Coalition a développé de précieuses relations avec des intervenants du milieu de l'éducation. Aujourd'hui, ces intervenants sont de véritables messagers de la Coalition auprès des étudiants.

Événements et tournée



Au cours de l'année, la Coalition a participé à cinq événements réunissant des conseillers en informations scolaire et professionnelle, des conseillers d'orientation, des enseignants et des conseillers pédagogiques. De plus, une tournée organisée avec la collaboration de l'AQISEP (Association québécoise en information scolaire et professionnelle) a permis de rencontrer une centaine d'intervenants à Montréal, Québec et Saint-Hyacinthe.

L'assurance de dommages : un domaine d'avenir Trousse pédagogique



Véritable outil d'information et d'éducation, la trousse pédagogique continue sa percée dans le milieu scolaire. S'inspirant de l'approche orientante, rappelons que cet outil vise à développer chez les élèves du secondaire de meilleures attitudes en matière de consommation, à les familiariser avec les concepts et le vocabulaire propres à l'assurance de dommages ainsi qu'à les sensibiliser aux possibilités de carrière en assurance de dommages.

Résultat : Cette année, la trousse a dû être réimprimée afin de répondre à la demande. Ainsi, 150 trousses ont été distribuées, soit plus de 1 000 depuis son lancement en 2007.

La Coalition au service de l'industrie

Des outils pour l'industrie

Avis de fin de cohorte

Lorsqu'un collège avise la Coalition de la fin prochaine d'une cohorte d'étudiants en assurance de dommages, un avis est envoyé par télécopieur aux employeurs de la région. L'objectif est de faciliter l'arrimage entre les collèges et l'industrie.

Résultat : Le service a été utilisé à 14 reprises, pour un total de 2 355 avis expédiés gracieusement dans six régions différentes.

Jobillico



Depuis novembre, grâce à un partenariat entre la Coalition et le réseau des employeurs Jobillico, une section du site Internet est réservée à l'assurance de dommages sur le www.jobillico.com. De plus, les employeurs de l'industrie peuvent s'afficher ainsi que tous leurs postes offerts à un tarif préférentiel.

Résultat : Au 28 février 2011, 30 entreprises faisaient partie du réseau.

Répertoire des employeurs potentiels

La Coalition offre également à tous les employeurs de l'industrie une visibilité sur le Répertoire des employeurs potentiels, sur le site Internet prodelassurance.ca. Présenté par région et par catégorie d'employeurs, cet outil permet aux chercheurs d'emploi de communiquer directement avec les entreprises inscrites.



Les comités

Comité des établissements
Comité jeunesse

Comité des établissements



Robert LaGarde entouré des membres du comité des établissements

Le comité des établissements regroupe les directeurs des études des collèges offrant le DEC Conseil en assurance et services financiers, des représentants de la formation continue (AEC en assurance de dommages) ainsi que des enseignants et des responsables de programmes. Son mandat vise à partager l'expertise des maisons d'enseignement afin d'arrimer les actions de communication.

Membres du comité

Michel Archambault,
enseignant,
Cégep du Vieux Montréal (depuis novembre 2010)

Martine Blache,
directrice de la formation aux entreprises,
Cégep du Vieux Montréal

Roger Bouchard,
directeur des études,
Cégep de Lévis-Lauzon

Marie Gagnon,
directrice des études,
Collège Montmorency

Martine Garnier,
conseillère à la formation,
Cégep du Vieux Montréal

Johanne Giguère,
enseignante et coordonnatrice du département,
Cégep de Sainte-Foy

Yves Goudreault,
directeur des études,
Cégep de Sorel-Tracy (jusqu'en juin 2010)

Lynda Higgins,
enseignante et coordonnatrice de programme,
Cégep de Lévis-Lauzon

Isabelle Lamarre,
directrice des études,
Cégep du Vieux Montréal

Carole Lavoie,
directrice des études,
Cégep de Sainte-Foy (jusqu'en juin 2010)

Lise Marquis,
conseillère pédagogique,
Cégep de Sainte-Foy

Lise Ouellet,
directrice des études,
Cégep de Sainte-Foy (depuis septembre 2010)

Sylvain Rousseau,
directeur adjoint des études,
Collège Montmorency (jusqu'en septembre 2010)

Daniel Sincu,
coordonnateur de programme,
Collège Lasalle

Hanan Smidi,
enseignante,
Cégep du Vieux Montréal (jusqu'en novembre 2010)

Nathalie Vallée,
directrice adjointe des études,
Collège régional de Lanaudière (depuis novembre 2010)

Comité jeunesse



Membres du comité jeunesse

Le mandat du comité jeunesse est de faire connaître la réalité professionnelle, les besoins et les préoccupations des jeunes œuvrant en assurance de dommages et de faire des recommandations à la Coalition pour que ses actions de promotion correspondent à la réalité des jeunes. De plus, que ce soit en participant aux salons de l'emploi, aux journées carrières dans les écoles ou en témoignant de leur expérience, l'implication des jeunes professionnels du comité jeunesse permet à la Coalition d'être présente dans plusieurs événements à travers le Québec.

Membres du comité

Kaven Baril,
agent en assurance de dommages

Karl Bélanger,
agent en assurance de dommages

Maryse Bossé,
souscripteur

Simon Charbonneau,
souscripteur

Anne-Marie Deschênes,
courtier en assurance de dommages

Alexandre Dubois,
courtier en assurance de dommages

Marie-Lou Gagné,
courtier en assurance de dommages

Vincent Gosselin,
expert en sinistre

Nancy Joyal,
expert en sinistre

Dominic Lalonde,
courtier en assurance de dommages

Claudie Latraverse,
agent en assurance de dommages

Nicolas Lemieux,
souscripteur

Mélanie Maurais,
souscripteur

Andréanne Paquet,
courtier en assurance de dommages

Amilie Sirois,
agent en assurance de dommages

Patrick Toupin,
courtier en assurance de dommages

The Mission of the Coalition

Originally an initiative of the Chambre de l'assurance de dommages, the Coalition came into being in 2002 thanks to industry-wide mobilization. Its mission is to interest more candidates in career opportunities in the damage insurance industry and enhance the image of professionals working in this field.

The Coalition by the Numbers

- 368 employers who make voluntary contributions
- 35 partners from all sectors
- 70 000 visits to the website prosdelassurance.ca
- Over 50 days of promotional events
- 6,000 e-newsletter subscribers
- Over 2,000 Facebook friends
- 26 colleges that offer training in damage insurance

Board of directors



From left to right :
Ron Pavelack, Johanne Lamanque,
Robert LaGarde, Sylvain Simard, Jonathan Caron
and Alain Giroux.

Director-Members

Me Robert LaGarde, président
Chambre de l'assurance de dommages

Sylvain Simard, Vice-President
Direct insurers

Jonathan Caron, Director
Claims adjustment firms
(Since June 2010)

Claude Côté, Director
Claims adjustment firms
(Until June 2010)

Johanne Lamanque, Director
Brokerage firms
(Until June 2010)

Ron Pavelack, Director
Insurers employing brokers

Isabelle Perreault, Director
Brokerage firms
(Since December 2010)

Michel Venne, Director
Brokerage firms
(From September to December 2010)

Observer-Members

Lucien Bergeron,
Institut d'assurance de dommages du Quebec
(Since September 2010)

Ugo Ceppi,
Employment-Quebec (Until September 2010)

Daniel Demers, Secretary-Treasurer
Insurance Bureau of Canada – Quebec
(Until June 2010)

Alain Giroux,
Chambre de l'assurance de dommages

Cécile Hammond,
Ministry of Education

Johanne Lamanque, Secretary-Treasurer
Insurance Bureau of Canada – Quebec
(Since August 2010)

Carole Lavoie,
College sector
(Until June 2010)

Lise Ouellet,
College sector
(Since September 2010)

Stéphanie Richard,
Employment-Quebec
(Since November 2010)

A Message from the Chairman of the Board

Nine years ago, the Chambre de l'assurance de dommages and the damage insurance industry took a brave step forward in creating the Coalition pour la promotion des professions en assurance de dommages. By putting aside their respective corporate interests in order to ensure the continued availability of new, well-trained professionals, industry stakeholders showed that they had vision and the ability to work together in solidarity.

It is therefore with great pride that I present to you our annual review of the Coalition's activities in 2010-2011. As the industry's voice with respect to promoting careers in damage insurance, the Coalition has worked hard to raise the profile of damage insurance and spotlight the career opportunities the industry has to offer. Be it through the use of social media to reach young people, large-scale promotional campaigns or profitable partnerships, the Coalition is constantly stepping up its efforts to give the industry the visibility it deserves.



Concrete Results

The Coalition's work is bearing fruit. For example, the omnibus surveys of the general public that we conducted showed us that since 2006, the public's perception of damage insurance professionals has improved by 25%, going from 44% in 2006 to 55% in 2010. Furthermore, it is interesting to note that the number of educational institutions offering training in damage insurance has gone from 11 to 26 since 2002.

What's at Stake for the Industry

Staffing needs have never been so high, making it all the more important for the Coalition to continue its work. The 2010 survey on workforce needs in the industry showed that over a three-year period, 5,300 positions will have to be filled. Furthermore, Employment-Québec has predicted that starting in 2014, the workforce will begin to shrink. Our industry should therefore expect to see increasingly fierce competition for new hires from other industries.

In light of these issues, at its 2010 strategic planning session, the Board of Directors voted to renew the Coalition's mandate for a further three years, until the end of 2013.

Thanks to our Partners

In conclusion, it is important to stress that the voluntary contributions of 368 businesses to the 2010 fundraising campaign have enabled the Coalition to reach out to the professionals of tomorrow and encourage them to choose a career in our industry. These contributors deserve our thanks.

I would also like to thank the members of the youth and educational institutions committees for their cooperation and exceptional work, all of which contributes to the Coalition's growth.

Many thanks also go to the Board of Directors whose hard work and open-mindedness enable the Coalition to continually overcome challenges. In particular, I would like to thank board members Claude Côté and Michel Venne, who left us during the course of the year, for their work, as well as Johanne Lamanque, who is now acting as secretary-treasurer. I would also like to thank Lucien Bergeron, Ugo Ceppi, Daniel Demers and Carole Lavoie for their contributions over the past few years.

I would also like to take this opportunity to welcome in new board members Jonathan Caron, from the claims adjustment firms; Isabelle Perreault, from the brokerage firms; Lise Ouellet, from the educational institutions; and Stéphanie Richard, from Employment-Québec.

On a more personal note, thank you to the members of the Board of Directors of the Chambre de l'assurance de dommages for the trust they have shown in me by designating me once again to represent them.

A handwritten signature in black ink, reading "Robert LaGarde". The signature is written in a cursive style and is positioned to the left of a vertical line.

Me Robert LaGarde
Chairman of the Board



**COALITION POUR LA PROMOTION DES
PROFESSIONS EN ASSURANCE DE DOMMAGES**

**ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011**

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de la COALITION POUR LA PROMOTION DES PROFESSIONS EN ASSURANCE DE DOMMAGES

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la COALITION POUR LA PROMOTION DES PROFESSIONS EN ASSURANCE DE DOMMAGES, qui comprennent le bilan au 28 février 2011 et l'état des résultats et évolution des actifs nets pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, la Coalition tire des produits de cotisations sur une base volontaire dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de la Coalition et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des cotisations reçues, des résultats, de l'actif et des actifs nets.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la COALITION POUR LA PROMOTION DES PROFESSIONS EN ASSURANCE DE DOMMAGES au 28 février 2011, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Blain, Joyal, Charbonneau

Par Sylvain Dufresne, CA auditeur

Sainte-Julie
Le 19 avril 2011

COALITION POUR LA PROMOTION DES PROFESSIONS EN ASSURANCE DE DOMMAGES**RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011**

	2011	2010
	\$	\$
PRODUITS		
Contributions des donateurs	321 694	331 986
Intérêts	479	4
	322 173	331 990
CHARGES		
Publicité	139 066	169 753
Services administratifs	51 923	50 794
Matériel de promotion	30 076	62 815
Sondage	20 965	6 080
Événements	29 941	22 500
Tournée régionale	14 344	20 637
Site Web	810	596
Imprimerie et papeterie	4 538	5 295
Poste et messagerie	5 585	7 359
Réunions	3 070	2 944
Honoraires professionnels	104	3 398
Frais de représentation et de déplacements	2 379	1 624
Commandites	7 750	1 250
Assurances	763	763
Frais bancaires	402	363
Relation publique	2 916	2 891
	314 632	359 062
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	7 541	(27 072)
ACTIFS NETS AU DÉBUT	64 184	91 256
ACTIFS NETS À LA FIN	71 725	64 184

COALITION POUR LA PROMOTION DES PROFESSIONS EN ASSURANCE DE DOMMAGES

BILAN

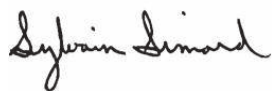
AU 28 FÉVRIER 2011

	2011	2010
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	120 691	72 889
Frais payés d'avance	4 371	28 493
	125 062	101 382
PASSIF		
Court terme		
Fournisseurs et frais courus	53 337	37 198
ACTIFS NETS		
Actifs nets non affectés	71 725	64 184
	125 062	101 382

Pour le conseil d'administration,



M^e Robert LaGarde, président



Sylvain Simard, vice-président

COALITION POUR LA PROMOTION DES PROFESSIONS EN ASSURANCE DE DOMMAGES

NOTES COMPLÉMENTAIRES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011

1- IDENTIFICATION ET SECTEUR D'ACTIVITÉ

L'organisme est constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Il a pour mission d'intéresser un plus grand nombre de candidats aux possibilités de carrière offertes par l'industrie de l'assurance de dommages et de revaloriser l'image des professionnels qui oeuvrent dans ce domaine.

2- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Constatation des produits

La reconnaissance des contributions des donateurs s'effectue sur une base d'encaissements ou si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Instruments financiers

Les organismes sans but lucratif peuvent choisir d'adopter les chapitres 3862, Instruments financiers - Information à fournir et 3863, Instruments financiers - présentation, ou d'appliquer le chapitre 3861, Instruments financiers - informations à fournir et présentation. La Coalition a décidé d'appliquer le chapitre 3861.

Actifs incorporels et amortissement

Le coût des actifs incorporels est passé directement en charge dans l'exercice au cours duquel ils sont acquis.

État des flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie n'est pas présenté, car il ne saurait éclairer davantage le lecteur.

3- OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Les transactions suivantes sont intervenues au cours de l'exercice avec un organisme apparenté de l'industrie : service administratif versé à la Chambre de l'assurance de dommage pour un montant de 51 923 \$ (50 794 \$ en 2010). Cette transaction a eu lieu dans le cours normal des activités et est mesurée à la valeur d'échange, qui est la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

COALITION POUR LA PROMOTION DES PROFESSIONS EN ASSURANCE DE DOMMAGES

NOTES COMPLÉMENTAIRES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2011

4- INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers et les passifs financiers de la Coalition sont détenus à des fins de transactions.

Les justes valeurs de l'encaisse et des comptes fournisseurs et frais courus correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

5- INFORMATION SUR LE CAPITAL

La Coalition a comme objectif de maintenir un actif financier suffisant pour respecter ses engagements financiers et d'intéresser un plus grand nombre de candidats aux carrières offertes par l'industrie de l'assurance de dommages. La Coalition définit son capital comme étant son actif net. Au 28 février 2011, le capital de la Coalition s'élevait à 71 725 \$ (64 184 \$ en 2010). La Coalition bénéficie de dons provenant d'organisations de l'industrie. Au cours de l'exercice, les dons reçus des organisations de l'industrie ont été dépensés conformément aux modalités prévues par le budget de fonctionnement de la Coalition.

L'augmentation des actifs nets observée au cours de l'exercice 2011, au montant de 7 541 \$, est principalement liée à la volonté du conseil d'administration d'équilibrer ses résultats financiers au cours de l'exercice.





Coalition pour
la **promotion**
des **professions**
en **assurance**
de **dommages**

999, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 1200
Montréal (Québec) H3A 3L4
Tél. : 514 842-2591 ou le 1 800 361-7288
Télec. : 514 842-3138